

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GSD Monde (ISIN: FR0007059787)

Ce FCP est géré par GSD Gestion
OPCVM soumis au droit européen



Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de ce FCP sont les suivantes:

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% Stoxx Europe 600 et 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y, sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur.

Le Stoxx Europe 600 est l'indice européen coté en continu constitué des 600 premières capitalisations boursières du marché européen. L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y est l'indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturité comprise entre 5 et 7 ans.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis

Le FCP pourra être investi jusqu'à 100% de l'actif net en actions et titres assimilés de sociétés internationales, principalement de la zone euro et dans la limite de 35% de l'actif net de pays émergents, appartenant à tous types de secteurs d'activités économiques et de toutes tailles de capitalisation boursières. L'exposition au risque de change sera proportionnelle à la part de l'actif investi hors zone euro et ne dépassera pas 75% de l'actif net.

Pour des raisons fondamentales, il pourra par ailleurs être investi jusqu'à 100% de son actif net en titres de créances monétaires et obligataires émis par des Etats ou des émetteurs privés, libellés en euro ou en toute autre devise, dont la notation sera Investment Grade ou jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation lors de l'investissement. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 10.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Des instruments financiers à terme et titres intégrant des dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le portefeuille et/ou accroître la sensibilité aux marchés par une surexposition pouvant aller jusqu'à 100% de l'actif net, portant ainsi l'exposition globale du portefeuille aux différentes classes d'actifs à 200% maximum. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée et sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement mentionnés à l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds capitalise les sommes distribuables.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

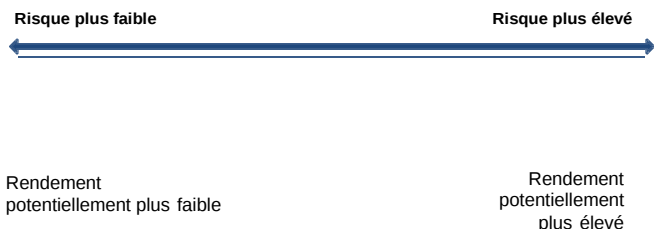
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés tous les vendredis à 10h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du même jour.

La valeur liquidative est calculée tous les vendredis sur les cours de clôture de bourse, à l'exception des jours fériés en France ou de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

En outre, une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; celle-ci ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

Les techniques de gestion et de sélections de titres peuvent conduire à de nombreuses opérations boursières pouvant induire une forte rotation du portefeuille générant des frais supplémentaires aux frais de gestion fixes.

Profil de risque et rendement



Ce FCP est classé actuellement en catégorie 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés actions internationales. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 15 et 25%.

Le FCP n'est pas garanti en capital.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement du FCP est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

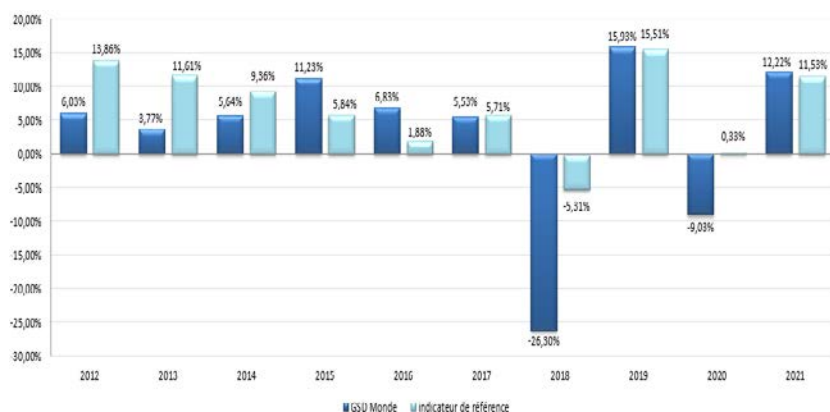
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	4,38%TTC	Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixe et commission de mouvement), clos le 31/12/2021. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances		
Commission de performance	15% TTC de la surperformance du FCP au-delà de l'indicateur 50%Stoxx Europe 600 Europe dividendes réinvestis + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7ans coupons réinvestis, en cas de performance positive.	
	Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.	
	0,14% TTC au titre du dernier exercice	

Pour plus d'informations sur les frais, vous pouvez vous référer à la section Frais du prospectus disponible sur le site internet www.gsdgestion.fr ainsi qu'auprès de GSD Gestion, 37 Rue de Liège, 75008 Paris.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du FCP est calculée coupons et dividendes nets réinvestis. Celle de l'indicateur de comparaison est calculée dividendes réinvestis à partir de 2012, et coupons réinvestis.

Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

Les performances affichées sont calculées en EUR.

Les performances réalisées jusqu'au 31/12/2015 ont été réalisées dans un cadre réglementaire différent

Informations pratiques

Le dépositaire du FCP est CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Le dernier prospectus, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite auprès de GSD Gestion, 37 rue de Liège, 75008 Paris ainsi que sur le site internet : www.gsdgestion.fr

La valeur liquidative du FCP est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.gsdgestion.fr

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de GSD Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.gsdgestion.com ou sur simple demande écrite auprès de GSD GESTION 37 rue de Liège 75008 PARIS.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.
GSD Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21/02/2022.